
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 170 Mars 2018

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Se présenter à la communion

La discipline ecclésiastique traditionnelle demande aux fidèles une dignité extérieure lorsqu'ils s'approchent de la sainte table. Bien entendu, ces dispositions extérieures du corps ne sont pas plus importantes que les dispositions intérieures de l'âme, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les minimiser, les mépriser ou s'en dispenser. Celui qui agirait ainsi n'aurait pas compris que les dispositions extérieures sont faites normalement pour exprimer les dispositions intérieures, comme le dessin que l'enfant offre à sa mère exprime son amour filial.

Certains vont dire que ces signes extérieurs peuvent être faux et simuler des dispositions intérieures : oui, mais ce n'est toujours pas une raison suffisante pour s'en dispenser. Sinon, il faudrait s'abstenir de tout geste, de toute parole, de tout signe extérieur, sous prétexte que toute chose extérieure pourrait être purement extérieure et hypocrite : on tombe dans l'absurde !

L'individualisme contemporain touche souvent notre pratique du catholicisme réduite alors aux avantages personnels qu'on en tire. N'avons-nous pas parfois tendance à oublier que l'Église est une société, que la chapelle est une microsociété ? Or, les activités sociales appellent forcément des règles, sinon chaque individu ferait à sa façon une activité commune, ce que en rendrait l'exécution impossible : si chaque soldat choisit le rythme de son pas lorsque la compagnie défile, il n'y a pas de marche au pas possible.

Or lorsque nous communions à la messe, nous participons au culte public que l'Église rend à Dieu. Par conséquent, il est parfaitement normal et légitime que l'Église nous impose des règles pour accomplir de concert cette activité commune. Ces règles extérieures reposent sur deux points : se tenir respectueusement et être vêtu proprement et modestement.

D'abord, *se tenir respectueusement*, du moment où l'on quitte sa place jusqu'au moment où on la retrouve. On ne se déplace pas dans l'église comme dans un hall de gare ou sur un marché. On ne regarde

pas partout, le regard est baissé, il est de coutume de faire une gémulation avant de monter s'agenouiller au banc de communion et une gémulation, une fois redescendu, avant de le quitter. Bien entendu, on ne se pousse pas, on ne met pas les mains dans ses poches, même pour éviter d'avoir les bras ballants. Si l'on ne sait que faire de ses bras et de ses mains, on peut les croiser avec piété.

Un détail pratique : on présente correctement sa langue au prêtre afin qu'il puisse y déposer la sainte hostie en limitant les risques de la faire tomber. Par conséquent : on doit lever légèrement le menton, présenter une surface suffisante (ni trop ni pas assez) de langue, et attendre que le prêtre ait déposé la sainte hostie avant de refermer ses lèvres sans précipitation. Par là même, on évitera de toucher les doigts du prêtre ou de faire tomber la sainte hostie. Toutes choses que nos prêtres nous ont apprises jadis lorsque nous fîmes notre première communion... Cet acte auguste, humble, doit rester digne.

Ensuite, *être vêtu proprement et modestement*. Il s'agit de s'habiller pour un grand événement, comme on devrait savoir le faire dans les grandes occasions.

Cependant, le communiant doit avoir le souci de la modestie, c'est-à-dire d'éviter par sa tenue de montrer les sens. On comprend aisément que l'on ne vient pas à l'église pour exciter sa concupiscence ou être une occasion objective d'excitation de la concupiscence d'autrui, mais pour chercher l'union à Dieu.

Enfin, une particularité : les femmes doivent se couvrir la tête. Le Droit Canon de l'Église le demande. Oui, c'est un acte d'obéissance religieuse à Dieu par les lois de l'Église. Le refus de cette obéissance n'est pas un bon signe de santé spirituelle.

Mais pourquoi les hommes ne sont-ils « traités » pareils ? Parce que Dieu a fait les hommes et les femmes différents et que nous respectons ces différences. La tête couverte, la femme manifeste, à sa façon propre, son appartenance à Dieu.

Abbé Joël Malassagne

NOTRE-DAME DE MARCELLE, PATRONNE DU DOYENNÉ

Notre-Dame de Marceille à Limoux (Aude), patronne du doyenné d'Occitanie, remonte loin dans le temps, lorsqu'un laboureur vit ses bœufs refuser obstinément d'avancer dans son champ et se résolut à creuser la terre à cet endroit. Il en sortit une statue de la sainte Vierge Marie, au doux sourire, portant l'Enfant Jésus. Cette vierge noire, statue de bois, est datée du XI^{ème} siècle. Par trois fois, il la porta chez lui, par trois fois elle revint miraculeusement sur le lieu même d'où elle avait été extraite de la terre. C'était donc à cet endroit précis que, par ce moyen, la Vierge Marie exprima le souhait d'être honorée et priée. Une chapelle romane fut érigée vers 1011, puis, au XIV^e siècle, remplacée par une église de grande taille, à nef unique, apte cependant à accueillir les pèlerins et fidèles qui se pressaient en nombre. Elle devint ainsi une église de pèlerinage reconnue, dès 1380. Le soin de l'accueil des pèlerins fut laissé d'abord à des ermites puis un séminaire de lazaristes lui fut adjoint, en 1659, autour de l'église. Le sanctuaire, de style gothique méridional, construit en pierre de taille, est très original, de par sa forme de parallélogramme, ses contreforts massifs et son clocher octogonal, percé de 4 fenêtres ogivales. Il abrite quatre cloches, dont la plus ancienne date de 1667. Le sanctuaire abrite également tableaux, retables des chapelles et sa charpente peinte, longtemps dissimulée par les voutes néogothiques ajoutées en 1783. Appartenant à l'évêché de Carcassonne, il est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Notre-Dame de Marceille a été couronnée le 14 septembre 1862 et l'église élevée par le pape saint Pie X au rang de basilique mineure le 5 février 1905. Notre-Dame de Marceille à Limoux est à l'origine de nombreux miracles et grâces répandues, dont témoignent les ex-voto rassemblés dans la chapelle du sanctuaire qui abrite l'antique statue. Elle est également réputée arrêter le feu, ce qu'elle fit en 1685 en sauvant la ville de Limoux d'un incendie. La source qui la voisine est censée guérir les maux des yeux. La statue fut hélas profanée en octobre 2007 et décapitée. Des Messes de réparation furent célébrées. Le 30 mai 2010, une copie de la Vierge noire a été installée et bénie. La réalisation de cette copie est à l'identique de l'original. C'est là que les fidèles de la région Occitanie se donneront rendez-vous pour le grand pèlerinage du doyenné le samedi 10 mars. Venez nombreux !

DES PARTICULARITÉS DU CARÊME

Le **jeûne** : Nous ne jeûnons pas "pour apprécier les choses" nous jeûnons pour apprendre à reconnaître que "l'homme ne vit pas seulement de pain" mais de Dieu. En effet un grand mensonge c'est que nous avons l'impression qu'il est nécessaire de vivre pour manger, or la nourriture n'a qu'une importance relative : comme dans la très sainte Eucharistie, la nourriture matérielle c'est à dire le pain et le vin (les espèces) ne sont que des apparences et c'est le Corps et le Sang substantiels de Notre-Seigneur qui donne la vraie Vie... Le jeûne, permet de reconnaître l'unique essentiel duquel on se prive trop par amour du monde et du bien-être... Le jeûne c'est avoir faim de Dieu : il met le corps dans l'attente, dans la dépendance de Dieu, il doit être vécu donc dans la prière et prépare particulièrement bien à la Communion... Il est aussi expiation pour les péchés. Aux Laudes fériales, les quatre premières semaines de carême, l'Église chante : "Accordez-nous de nous soumettre aux pénitences qui effacent, si grand soit-il, notre péché, par le don plus grand de la grâce."

Le **Gloria** est chanté quatre fois en Carême : (sauf quand Pâques tombe trop tôt...) à St Joseph, l'Annonciation, le Jeudi saint à la Messe Chrismale (le matin, ou l'un des jours précédents) et à la messe in Coena Domini (le soir).

C'est l'**Alléluia** qui est toujours supprimé en Carême, non pas seulement pour le plaisir de le chanter mieux à Pâques, mais pour exprimer que nous sommes en exil et que notre joie découle de Pâques. Il permet de mieux manifester le "passage" de la désolation à la Joie...

La Croix (et les statues) enfin, sont voilées, certes pour être dévoilées le jour de Pâques, en signe de joie, mais aussi pour manifester cette suite du Christ "pas encore crucifié" dont la Passion salvifique nous est dévoilée le Vendredi saint lors de l'adoration solennelle de la Croix. Mais en même temps que l'on cache l'image de la Croix on en parle sans cesse. Notre-Seigneur annonce sa Passion de diverses manières et l'image se profile : elle n'est pas visible pour les disciples qui marchent avec Jésus-Christ, elle se profile cependant comme derrière un voile dans les paroles "Quand je serai élevé de terre", "Voici que nous montons à Jérusalem..."

Dans toutes les démarches de Carême, il y a une vraie pédagogie qui fait plus que "solemniser" ou "faire mieux goûter" : elle accompagne la compréhension, elle conduit dans une perception nouvelle, purifiée, renouvelée de notre Rédemption...

ÉPHÉMÉRIDES DE MARS 2018

MOIS CONSACRÉ À SAINT JOSEPH

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	École St Jean Bosco TOULOUSE	Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN
jeudi 1^{er} mars Jeudi de la deuxième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 2 mars Vendredi de la deuxième semaine de Carême <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 3 mars Samedi de la deuxième semaine de Carême <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 17h00 : chapelet récité devant le T.S. Sacrement 17h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 4 mars 3 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 5 mars Lundi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 6 mars Mardi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 7 mars Mercredi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h00 : messe chantée à Saint-Orens
jeudi 8 mars Jeudi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
vendredi 9 mars Vendredi de la troisième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 10 mars Samedi de la troisième semaine de Carême	15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 11 mars 4 ^{ème} Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 12 mars Lundi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 13 mars Mardi de la quatrième semaine de Carême	Pas de messe		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 14 mars Mercredi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 15 mars Jeudi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			11h15 : messe basse
vendredi 16 mars Vendredi de la quatrième semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 17 mars Samedi de la quatrième semaine de Carême	15h00 : permanence du prêtre (abbé Monnier) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse

dimanche 18 mars Dimanche de la Passion	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 19 mars Saint Joseph, Époux de la Sainte Vierge et Patron de l'Église universelle	17h30 : confessions 18h30 : messe chantée		10h30 : messe chantée	11h00 : messe chantée
mardi 20 mars Mardi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 21 mars Mercredi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
jeudi 22 mars Jeudi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse			7h15 : messe basse
vendredi 23 mars Vendredi de la Passion	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
samedi 24 mars Samedi de la Passion	15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse			8h00 : messe basse
dimanche 25 mars Second dimanche de la Passion Dimanche des Rameaux	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'messe chantée			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée
lundi 26 mars Lundi Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		7h15 : messe basse	18h30 : messe basse
mardi 27 mars Mardi Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		11h10 : messe basse	7h15 : messe basse
mercredi 28 mars Mercredi Saint	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : matines			7h15 : messe basse

OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE

jeudi 29 mars Jeudi Saint	18h30 : messe Vespérale, suivie de l'adoration jusqu'à minuit. <u>Confessions pendant l'adoration</u>			10h00 : office des Ténèbres 16h00 : messe Vespérale, suivie de l'adoration jusqu'à minuit. <u>Confessions pendant l'adoration</u>
vendredi 30 mars Vendredi Saint	9h30 : office des Ténèbres 15h : chemin de Croix 16h à 17h : confessions 18h30 : Fonction liturgique			10h00 : office des Ténèbres 14h30 : Chemin de Croix, suivi de la Fonction liturgique. À l'issue, <u>confessions</u>
samedi 31 mars Samedi Saint	9h30 : office des Ténèbres 15h à 19h : confessions 21h à 22h : confessions 22h00 : Vigile pascale solennelle			10h00 : office des Ténèbres 17h à 19h : confessions 22h00 : Vigile Pascale
dimanche 1^{er} avril Dimanche de Pâques Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ	Pas de messe à 8h00 9h00 : messe basse 10h30 : grand'messe de Pâques			9h30 : confessions 10h00 : messe chantée

Carnet paroissial

Baptême : Séraphin ROBIEZ, le 11 février 2018

Prieuré saint-Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean-Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50